



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 28 mai 2021



COMMUNIQUE DE PRESSE

Organisation de la campagne des élections départementales et régionale de juin 2021

La campagne électorale officielle en vue du premier tour de scrutin des élections départementales et régionales sera ouverte du **lundi 31 mai 2021 à 0h et s'achèvera le vendredi 18 juin 2021 à minuit.**

Pour le second tour, la campagne sera ouverte le **lundi 21 juin à 0h et close le vendredi 25 juin à minuit.**

Conformément à l'article L. 49 du code électoral, la distribution de documents électoraux, tracts, bulletins et le démarchage électoral seront interdits (y compris sur les marchés) les samedis 19 et 26 juin 2021.

Conformément au décret du 29 octobre modifié, les réunions publiques sont autorisées dans les établissements recevant du public dans les conditions prévues notamment par son article 45 : respect de la jauge en vigueur (35 % jusqu'au 9 juin puis de 65 % à compter de cette date), configuration assise, un siège laissé vide au moins entre chaque participant ou groupe comportant jusqu'à 6 participants arrivés ensemble.

Concernant les réunions électorales en plein air, le 9° du III de l'article 3 du décret du 29 octobre 2020, dans sa nouvelle rédaction, prévoit un nombre maximal de 50 participants, toujours dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières, mais sans obligation qu'ils disposent de places assises.

